

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 76**24 janvier 2003****SOMMAIRE**

ABC Services, S.à r.l., Luxembourg	3610	European Media Services, S.à r.l., Luxembourg . .	3635
Agence Immobilière Forum, S.à r.l., Bertrange . .	3637	Execau Expertise Luxembourg S.A., Esch-sur-Al-	3638
Agrostar, S.à r.l., Wasserbillig	3618	zette	3638
Apollo Global Derivatives, Sicav, Luxembourg	3646	Faro International S.A., Luxembourg	3619
Astrea Holdings S.A., Luxembourg	3634	Fenixnine Holding S.A., Luxembourg	3619
Astrea Holdings S.A., Luxembourg	3644	Fin.Ge, S.à r.l., Luxembourg	3634
Automotive Sealing Systems Company S.A., Lu-		Finagra S.A.H., Luxembourg	3627
xembourg	3613	Finagra S.A.H., Luxembourg	3641
Autumn Leaf Holdings S.A., Luxembourg	3635	Finpromotion Immobiliers S.A., Luxembourg . . .	3623
B.C. Red Miners Käldall, A.s.b.l., Kayl	3619	FirSTream ISP S.A., Luxembourg	3614
Bijouterie Hoffmann-Grevenmacher S.A., Greven-		FirSTream ISP S.A., Luxembourg	3614
macher	3637	FirSTream ISP S.A., Luxembourg	3614
Blamar S.A.H., Luxembourg	3611	Fitness World S.A., Senningen	3609
Blicon S.A., Luxembourg	3617	Fontina, S.à r.l., Luxembourg	3633
Boulangerie Belle Boutique S.A., Grevenmacher . .	3636	For You, S.à r.l., Luxembourg	3609
Burgan Group S.A.H., Luxembourg	3630	Forum Luxembourg S.A., Luxembourg	3602
Canal, S.à r.l., Remich	3641	Fromlux S.A., Luxembourg	3624
Centre Fiduciaire du Luxembourg, S.à r.l., Lint-		Gato Holding, S.à r.l., Luxembourg	3617
gen	3611	General Intermediate Services S.A., Luxembourg	3633
Cipria, S.à r.l., Luxembourg	3635	Generali Asset Managers Luxembourg S.A., Lu-	3626
Climt S.A., Alzingen	3621	xembourg	3626
Cofiso S.A., Luxembourg	3622	Greenval, S.à r.l., Luxembourg	3634
Coladonato-Youssef, S.à r.l., Boudlerbach	3603	Grenadilla Holding S.A., Luxembourg	3646
Comor S.A., Niederanven	3608	Handicap Zéro S.A., Luxembourg	3638
Dalia Invest S.A., Esch-sur-Alzette	3627	Hidega S.A., Bridel	3612
Dalia Invest S.A., Esch-sur-Alzette	3627	Horizon Bleu S.A., Mamer	3636
Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A.,		IMH S.A., Luxembourg	3618
Luxembourg	3607	Immobilière Weisen, S.à r.l., Bergem	3630
Dexia Nordic Private Bank Luxembourg S.A., Lu-		Immocar, S.à r.l., Senningerberg	3637
xembourg	3607	(L')Imprimerie S.A., Luxembourg	3637
Dimo, S.à r.l., Dalheim	3628	Industrial Investments Center S.A., Luxembourg	3622
DJE S.A., Luxembourg-Strassen	3604	Informatique Appliquée, S.à r.l., Soleuvre	3612
DLS - Digital Library Services S.A., Luxembourg . .	3620	Intercoiffure Michou, S.à r.l., Luxembourg	3613
Domtam S.A., Luxembourg	3618	IT Technology, Sicav, Luxembourg	3608
Eberno S.A.H., Luxembourg	3646	J.W.I. Finance S.A.	3636
Efficace S.A.H., Luxembourg	3645	Jean's Tonic, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3615
Eifan Financial Consulting S.A., Luxembourg	3610	Juch et Cie, S.à r.l., Luxembourg	3628
Electricité Générale Wampach Pierre, S.à r.l.,		Just Move, S.à r.l., Luxembourg	3609
Berbourg	3642	Keens Equity Investment S.A., Luxembourg	3620
Eurofairfield Holding S.A., Luxembourg	3631	Kevin S.A., Mertert	3633

Kevin S.A., Merttert	3633	Rolaco Hotels S.A., Luxembourg	3638
Kneip Participations S.A., Luxembourg	3632	Rose-Wind S.A., Luxembourg	3631
KS Knitting Solution S.A., Luxembourg	3621	Rosenberg Alpha Fund Global	3645
Lallemang, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3609	S.L. Investments S.A.H., Luxembourg	3647
Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A., Luxembourg	3603	Sanitec Holding S.A., Luxembourg	3624
Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A., Luxembourg	3604	Serplus, S.à r.l., Dalheim	3628
(Fred) Lindenstock, S.à r.l., Itzig	3628	Shiraz S.A., Luxembourg	3616
Lux High Tech Holding S.A., Luxembourg	3623	Silkhouse S.A., Luxembourg	3616
Lux-Timing, S.à r.l., Luxembourg	3624	Silo Plus S.A., Differdange	3637
Maison A. Kayser-Elcheroth, S.à r.l., Junglinster	3633	Société Foncière de Salitre S.A.H., Luxembourg	3611
Megalit, S.à r.l., Livange	3624	SPS International, S.à r.l., Luxembourg	3609
Menuiserie Schommer, S.à r.l., Luxembourg	3630	Spring 96 S.A., Luxembourg	3615
Molux Holding S.A., Luxembourg	3624	Staminet, S.à r.l., Remich	3628
Mont d'Or S.A.H., Mamer	3636	T.H.C. International S.A., Luxembourg	3626
(David) Morrisson, S.à r.l.	3612	Texicom S.A., Luxembourg	3622
Munnerefer Stuff, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	3630	Thieme Asset Management S.A., Luxembourg	3641
Navlink S.A., Luxembourg	3610	Tranzilux Fracht, S.à r.l., Luxembourg	3645
Naxos Finance S.A., Luxembourg	3621	UEB International Equity Fund of Funds, Sicav, Luxembourg	3645
Newings S.A., Luxembourg	3623	Ulysses, Sicav, Luxembourg	3647
NovaTec, S.à r.l., Remerschen	3631	United Fund of Funds, Sicav, Luxembourg	3644
Olminvest S.A., Luxembourg	3610	United Investment Fund, Sicav, Luxembourg	3645
Olminvest S.A., Luxembourg	3610	Unlimited Company S.A., Sanem	3612
Optilor, S.à r.l., Luxembourg	3631	Valdi Communications, S.à r.l., Luxembourg	3616
Orient Grill, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3628	Valim, S.à r.l., Luxembourg	3634
Pascha Holding S.A., Luxembourg	3617	Velodo S.A., Luxembourg	3614
RAC Europe S.A., Luxembourg	3641	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H., Luxembourg	3642
Ramsar I S.A.H., Luxembourg	3648	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H., Luxembourg	3642
Ramsar II S.A.H., Luxembourg	3648	Viclang S.A.H., Luxembourg	3611
Ramsar III S.A.H., Luxembourg	3648	Volkskemie S.A., Luxembourg	3620
Reholding S.A., Luxembourg	3612	Weirolux, S.à r.l., Bergem	3630
Remo S.A., Esch-sur-Alzette	3611	World Accounting, S.à r.l., Luxembourg	3635
Rhodos S.A., Luxembourg	3613	Zeta Fin S.A., Luxembourg	3642
Riesling S.A.H., Mamer	3636		
Risse S.A., Medingen	3631		

FORAM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.253.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 29, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Antonius Hermanus Maria Donders, juriste, demeurant à Vermeerlaan 26, 3723 EN Bilthoven (Pays-Bas), Président et Administrateur-Délégué;
- Monsieur Robert Bresser, administrateur de sociétés, demeurant à Alkmaar (Pays-Bas);
- FORAM MANAGEMENT B.V., ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Signature.

(94563/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

COLADONATO-YOUSSEF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6835 Boudlerbach, 2, rue de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 62.994.

L'an deux mille un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

A comparu:

Monsieur Ismaïl Youssef, commerçant, demeurant à 6835 Boudlerbach, 2, rue de Diekirch, agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société à responsabilité limitée COLADONATO-YOUSSEF, S.à r.l., ayant son siège social à L-6835 Boudlerbach, 2, rue de Diekirch, inscrite au registre de commerce près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sous la section B numéro 62.994,

constituée originellement sous la dénomination de MULTI-COULEURS, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden de résidence à Grevenmacher, en date du 26 janvier 1998, publié au Mémorial C numéro 331 du 12 mai 1998,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Gloden en date du 24 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 253 du 4 avril 2000.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul et unique associé, a requis le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit les résolutions suivantes qu'il a prises:

Première résolution

L'associé unique constate la démission de Monsieur Pietro Coladonato, artisan-commerçant, demeurant à Scheidgen, en sa qualité de gérant pour la branche exploitation d'une entreprise de construction avec vente des articles de la branche.

L'associé lui accorde entière et pleine décharge pour l'exécution son mandat.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Ismaïl Youssef, commerçant, demeurant à 6835 Boudlerbach, 2, rue de Diekirch, qui peut valablement engager la société par sa seule signature.

Le comparant est conscient de ce qu'il ne peut exercer ses activités que dans les limites de son autorisation de commerce.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Youssef, H. Beck

Enregistré à Echternach, le 5 juillet 2001, vol. 351, fol. 98, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 janvier 2003.

H. Beck.

(00652/201/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2003.

**LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A., Société Anonyme,
(anc. LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.717.

L'an deux mille deux, le cinq décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 70.717, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 731 du 1^{er} octobre 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 634 du 6 septembre 2000.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures quinze sous la présidence de Madame Béatrice Dury-Gowan, employée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Santiago van der Elst, juriste, demeurant à Hollenfels.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Majerus, juriste, demeurant à Capellen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées du 26 novembre 2002.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination sociale en LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
- 2) Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

Qu'il résulte de la liste de présence que sur les 248.750 actions représentant l'intégralité du capital social, 228.750 actions sont présentes ou représentées à la présente Assemblée.

IV.- Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré et après avoir constaté que le Ministre du Trésor et du Budget a marqué son accord avec le changement de la dénomination suivant lettre du 20 novembre 2002, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A. En conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société anonyme sous la dénomination de LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Dury-Gowan, S. van der Elst, M. Majerus, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

F. Baden.

(01128/200/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2003.

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.717.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(01129/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2003.

DJE INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Th. Edison.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwei, den neunzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) DR. JENS EHRHARDT KAPITAL AG, Aktiengesellschaft, mit Sitz in D-82049 Pullach, Georg-Kalb-Strasse 9, hier vertreten durch Frau Suzanne Ketter, Bankangestellte, wohnhaft in D-Trier, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Pullach, am 25. November 2002.

2) atrax S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in Strassen, hier vertreten durch Frau Suzanne Ketter, vorgeannt, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Strassen, am 13. Dezember 2002.

Vorerwähnte Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt.

Die Erschienenen erklären eine Aktiengesellschaft zu errichten, welcher sie folgende Satzung zu Grunde legen:

Art. 1. Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht und führt den Namen DJE INVESTMENT S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Strassen.

Sollten politische Umstände oder höhere Gewalt die Tätigkeit der Gesellschaft behindern oder zu behindern drohen, kann der Sitz durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates vorübergehend bis zur völligen Normalisierung der Verhältnisse in ein anderes Land verlegt werden. Eine solche Massnahme berührt die luxemburgische Nationalität der Gesellschaft nicht.

Art. 3. Der Gesellschaftszweck ist die Gründung und Verwaltung von Luxemburger Organismen für gemeinsame Anlagen (nachfolgend: OGA) im Sinne der Gesetze vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen (nachfolgend: Gesetz von 1988) und 19. Juli 1991 über Organismen für gemeinsame Anlagen, deren Anteile nicht für den öffentlichen Vertrieb bestimmt sind (nachfolgend: Gesetz von 1991). Die Gesellschaft kann alle Handlungen tätigen, die zur Förderung des Vertriebs solcher Anteile und zur Verwaltung dieser OGA notwendig oder nützlich sind. Die Gesellschaft kann jedwede Geschäfte tätigen und Massnahmen treffen, die ihre Interessen fördern oder sonst ihrem Gesellschaftszweck dienen oder nützlich sind, insoweit diese dem Gesetz von 1988 und dem Gesetz von 1991 entsprechen.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt. Die Gesellschaft kann durch, unter den für Satzungsänderungen geltenden gesetzlichen und satzungsmässigen Bedingungen gefassten, Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 125.000,- (einhundertfünfundzwanzigtausend Euro) und ist eingeteilt in 2.500 (zweitausendfünfhundert) Aktien mit einem Nennwert von EUR 50,- (fünfzig Euro) je Aktie, wobei 2.025 (zweitausendfünfundzwanzig) Aktien Stamm- und Namensaktien und 475 (vierhundertfünfundsiebzig) Vorzugs- und Namensaktien sind.

Das Gesellschaftskapital ist in voller Höhe eingezahlt.

Art. 6. Die Stamm- und Vorzugsaktien sind Namensaktien.

Art. 7. Die Vorzugsaktionäre erhalten bei der Verteilung des Bilanzgewinnes zunächst eine Vorzugsdividende, die mindestens einer marktüblichen Verzinsung, berechnet auf den Nennwert der von ihnen gehaltenen Aktien, entspricht. Eine weitere Gewinnausschüttung an die Vorzugsaktionäre ist nicht vorgesehen.

Die Verteilung einer Vorzugsdividende geht der Verteilung einer Dividende auf Stammaktien vor.

Die Vorzugsaktien haben ein Recht auf Nachbezug in der Weise, dass wenn ihnen im vorausgegangenen Geschäftsjahr die ihnen zustehenden Vorzugsrechte nicht zuteil werden konnten, diese Vorzugsrechte ihnen im nächsten Geschäftsjahr nachbezahlt werden. Erfolgt keine Nachbezahlung, werden die Vorzugsrechte kumuliert und auf das jeweils nächste Geschäftsjahr übertragen.

Art. 8. Die Gesellschaft wird von einem Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, die nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von bis zu sechs Jahren von der Generalversammlung bestellt; sie können von ihr jederzeit abberufen werden. Eine Wiederwahl ist möglich. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden, von der Generalversammlung benannten Mitglieder des Verwaltungsrats einen vorläufigen Nachfolger bestimmen, dessen Bestellung von der nächstfolgenden Generalversammlung bestätigt werden muss.

Art. 9. Der Verwaltungsrat hat die Befugnisse, alle Geschäfte zu tätigen und alle Handlungen vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich erscheinen. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten der Gesellschaft, soweit sie nicht nach dem Gesetz oder nach dieser Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann einen Vorsitzenden bestimmen. In Abwesenheit des Vorsitzenden wird der Vorsitz einem stellvertretenden Vorsitzenden oder einem anderen Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Ein Verwaltungsratsmitglied kann sich durch ein anderes Verwaltungsratsmitglied vertreten lassen, das dazu durch Brief, Telegramm, Telekopie oder Fernschreiben bevollmächtigt wurde. Die Verwaltungsratsmitglieder können einstimmig Beschlüsse im Umlaufverfahren fassen. In diesem Falle sind die von allen Verwaltungsratsmitgliedern unterschriebenen Beschlüsse gleichermassen gültig und vollzugsfähig wie solche, die während einer ordnungsgemäss einberufenen und abgehaltenen Sitzung des Verwaltungsrates gefasst wurden. Diese Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Kopien desselben Dokumentes gemacht werden und können mittels Brief, Telegramm, Telekopie oder Fernschreiben eingeholt werden.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Im Falle einer Stimmgleichheit ist die Stimme des Verwaltungsratsvorsitzenden ausschlaggebend.

Die Gesellschaft wird grundsätzlich durch die gemeinsame Unterschrift von mindestens zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtsverbindlich verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann auch einzelnen Verwaltungsratsmitgliedern oder Dritten für die Gesamtheit oder einen Teil der täglichen Geschäftsführung die Vertretung der Gesellschaft übertragen. Die Übertragung auf einzelne Mitglieder des Verwaltungsrats bedarf der Einwilligung der Generalversammlung.

Art. 10. Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrats sind vom Vorsitzenden der jeweiligen Sitzung und einem der anderen Verwaltungsratsmitglieder zu unterzeichnen, Vollmachten sind dem Protokoll anzuheften.

Der Vorsitzende des Verwaltungsrats oder zwei Verwaltungsratsmitglieder sind ermächtigt, Kopien oder Auszüge solcher Sitzungsprotokolle zu unterzeichnen.

Art. 11. Die Kontrolle der Jahresabschlüsse der Gesellschaft ist einem Wirtschaftsprüfer zu übertragen, welcher von der Generalversammlung bestellt wird.

Art. 12. Die jährliche Generalversammlung der Aktionäre findet am 3. Dienstag des Monats April eines jeden Jahres um 10⁰⁰ Uhr, und zum ersten Mal im Jahre 2003, am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen Ort der Gemeinde, in der sich der Gesellschaftssitz befindet, und der in der Einladung angegeben ist, statt. Fällt dieser Tag auf einen Tag der nicht Bankarbeitstag ist, wird die Generalversammlung am nächsten Bankarbeitstag abgehalten.

Generalversammlungen einschliesslich der jährlichen Generalversammlung können auch im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat dies aus Gründen der höheren Gewalt beschliesst; eine solche Entscheidung ist unanfechtbar.

Die Protokolle der Generalversammlung werden von dem Vorsitzenden, dem Stimmzähler und dem Sekretär der jeweiligen Generalversammlung, sowie von denjenigen Aktionären die dies verlangen, unterschrieben.

Art. 13. Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Bevollmächtigten ausüben, der nicht Aktionär zu sein braucht. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 14. Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden.

Insbesondere sind der Generalversammlung folgende Befugnisse vorbehalten:

- a) Die Satzung zu ändern;
- b) Mitglieder des Verwaltungsrates und den Wirtschaftsprüfer zu bestellen und abzurufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- c) die Einwilligung zur Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zu erteilen;
- d) die Berichte des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers entgegenzunehmen;
- e) die jährliche Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zu genehmigen;
- f) den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Wirtschaftsprüfer Entlastung zu erteilen;
- g) über die Verwendung des Jahresergebnisses zu beschliessen;
- h) die Gesellschaft aufzulösen.

Art. 15. Gemäss der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften (nachfolgend: Gesetz von 1915) enthaltenen Bestimmungen ist der Verwaltungsrat ermächtigt, Interimdividenden an die Aktionäre auszuzahlen. Beschlüsse über Ausschüttungen aus den Fondsvermögen an die Anteilhaber der von der Gesellschaft verwalteten OGA werden vom Verwaltungsrat beschlossen.

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember, wobei das erste Geschäftsjahr ausnahmsweise mit der Gründung der Gesellschaft beginnt und am 31. Dezember 2003 endet.

Art. 17. Ergänzend gelten die Bestimmungen des Gesetzes von 1915, des Gesetzes von 1988 und diejenigen des Gesetzes von 1991.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde erwachsen, auf ungefähr EUR 5.000,- (fünftausend Euro).

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1) DR. JENS EHRHARDT KAPITAL AG, zweitausendfünfundzwanzig Stammaktien.	2.025
2) attrax S.A., vierhundertfünfsiebzig Vorzugsaktien.	475
Total: zweitausendfünfhundert Aktien.	2.500

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort über den Betrag von EUR 125.000,- (einhundertfünfundzwanzigtausend Euro), wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind und bescheinigt dies ausdrücklich.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser ausserordentlichen Generalversammlung festgestellt haben:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.
- 2) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder ist auf sechs festgelegt.
- 3) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

Verwaltungsratsvorsitzender

Herr Julien Zimmer, Directeur DZ BANK INTERNATIONAL S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Stellvertretender Verwaltungsratsvorsitzender

Herr Josef Koppers, Directeur Adjoint DZ BANK INTERNATIONAL S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Verwaltungsratsmitglieder

- Herr Stefan Schneider, Sous-Directeur DZ BANK INTERNATIONAL S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.
- Dr. Jens Ehrhardt, Vorstandsvorsitzender DR. JENS EHRHARDT KAPITAL AG, Georg-Kalb-Strasse 9, D-82049 Pullach.
- Herr Thorsten Schrieber, Vorstand DR. JENS EHRHARDT KAPITAL AG, Georg-Kalb-Strasse 9, D-82049 Pullach.
- Herr Eberhardt Weinberger, Vorstand DR. JENS EHRHARDT KAPITAL AG, Georg-Kalb-Strasse 9, D-82049 Pullach.

Die Generalversammlung genehmigt, dass der Verwaltungsrat einzelne Mitglieder mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft betraut.

4) Zum Wirtschaftsprüfer wird ernannt:

DR. WOLLERT - DR. ELMENDORFF S.C., Réviseurs d'Entreprises, 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

5) Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxembourg-Strassen, am Sitz der Gesellschaft, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Komparenten, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Kettern und F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 137S, fol. 54, case 5. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. Januar 2003.

F. Baden.

(01419/200/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2003.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 6.307.

DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse.

L'an deux mille deux, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Philippe Pasquasy, Fondé de pouvoir, Luxembourg, 69, route d'Esch, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.307, en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration de ladite société qui est restée annexée au projet de fusion reçu par le notaire soussigné le 9 septembre 2002, numéro 1277/02 de son répertoire.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. Aux termes d'un projet de fusion établi par les conseils d'administration des sociétés DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch et DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse, en date du 9 septembre 2002, celles-ci ont décidé de fusionner par absorption de la société DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A. (société absorbée) par la société DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG (société absorbante).

2. Le projet de fusion a été publié au Mémorial, Recueil C, numéro 1414 du 30 septembre 2002.

3. Les documents visés à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales ont été déposés pendant un mois à partir du jour de la publication au Mémorial du projet de fusion au siège social des sociétés qui fusionnent.

4. Aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis à ce jour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG pour se prononcer sur l'approbation de la fusion.

5. Partant la fusion entre la société DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG et la société DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A. est devenue définitive le 30 octobre 2002 et la société DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A. a définitivement cessé d'exister.

6. Parmi les actifs de la société DEXIA NORDIC PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A. figuraient notamment les biens ci-après décrits, savoir:

a) une maison d'habitation et de bureaux sise à Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse, inscrite au cadastre de la Commune de Luxembourg, section F de la Ville-Haute comme suit:

- numéro 711/2234, lieu-dit «avenue Marie-Thérèse», maison, place, d'une contenance de cinq ares 25 centiares;

b) une maison avec place et toutes autres appartenances sise à Luxembourg, avenue Marie-Thérèse, inscrite au cadastre des Commune de Luxembourg, section F de la Ville-Haute comme suit:

- numéro 711/1013, lieu-dit «avenue Marie-Thérèse», maison, place, d'une contenance de six ares 20 centiares;

c) une maison d'habitation avec place et toutes autres appartenances et dépendances, sise à Steinsel, 7, In der Acht, inscrite au cadastre de la Commune de Steinsel, section B de Steinsel comme suit:

- numéro 93/2953, lieu-dit «rue In der Acht», maison, place, d'une contenance de six ares 59 centiares.

7. Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes pour faire transcrire le présent acte au bureau des hypothèques à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Pasquasy, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 912A, fol. 78, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

F. Baden.

(01411/200/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2003.

IT TECHNOLOGY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 70.453.

Suite à la démission de Monsieur Christopher Misson de son poste d'administrateur de la Société et suite à la cooptation de Monsieur Alain Léonard en qualité d'administrateur de la Société en date du 25 novembre 2002, le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- Madame Muriel Faure
Président Directeur Général, IT ASSET MANAGEMENT - Paris
- Monsieur Benoît Flamant
Directeur Général et Administrateur, IT ASSET MANAGEMENT - Paris
- Monsieur Pierre Chavy
Administrateur, IT ASSET MANAGEMENT - Paris
- RAYMOND JAMES ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL - Paris
représentée par Messieurs Emmanuel Laussinotte et Serge Chayenko
- GROUPE AZUR GMF - Paris
représenté par Monsieur Philippe Setbon
- Monsieur Jean-Michel Gelhay
Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.
- Monsieur Alain Léonard
Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

Pour IT TECHNOLOGY

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 27, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94228/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

COMOR, Société Anonyme.

Siège social: Niederanven, 16, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 15.305.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 4/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 24 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BURCO S.A.

Signature

(94322/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

JUST MOVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 47.809.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2002.

Signature.

(94316/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FOR YOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 16, rue Duchscher.
R. C. Luxembourg B 13.762.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, cases 10/1 et 10/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2002.

Signature.

(94317/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

LALLEMANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4106 Esch-sur-Alzette, 7, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 19.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2002.

Signature.

(94318/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FITNESS WORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6961 Senningen, 22, rue du Château.
R. C. Luxembourg B 57.907.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2002.

Signature.

(94319/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

SPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 118.878.800,-

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.164.

Extrait de la décision écrite de l'Associé Unique du 24 septembre 2002

En date du 24 septembre 2002, l'Associé Unique de SPS INTERNATIONAL, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Michal Wittmann en tant que gérant de la société;
- Décharge au gérant sortant pour la période de son mandat;
- Nomination de Monsieur Colm Smith, demeurant à Roodt, Grand Duché du Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94400/729/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

EIFAN FINANCIAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 43.972.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIFAN FINANCIAL CONSULTING S.A.

A. J. Nightingale

Administrateur-Délégué

(94326/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

ABC SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 9, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 67.861.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(94334/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

NAVLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 76.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 24, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(94337/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

OLMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.035.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 3 septembre 2002 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Messieurs B. Ewen, K. Lozie et J. Pierson, Administrateurs et de Monsieur P. Schill, Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94543/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

OLMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(94550/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

SOCIETE FONCIERE DE SALITRE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.184.

Les comptes annuels au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 24, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(94341/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

BLAMAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 62.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 24, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(94342/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

VICLANG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 69.674.

Les comptes annuels au 30 avril 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 24, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(94347/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

REMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 36.264.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour REMO S.A.

Signature

(94359/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

CENTRE FIDUCIAIRE DU LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-7441 Lintgen, 50, rue de la Bergerie.
R. C. Luxembourg B 56.921.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2001, ainsi que tous autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Mersch, le 18 décembre 2002, vol. 129, fol. 18, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lintgen, le 27 décembre 2002.

M. Dockendorf

Gérant

(94366/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

HIDEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, route du Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.104.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *HIDEGA S.A.*

Signature

(94360/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

UNLIMITED COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4993 Sanem, 7, Cité Schmiedenacht.
R. C. Luxembourg B 80.648.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *UNLIMITED COMPANY S.A.*

Signature

(94361/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

INFORMATIQUE APPLIQUEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4405 Soleuvre, 8, place Edmond Zinnen.
R. C. Luxembourg B 67.811.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 326, fol. 15, case 5/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Signature

Le gérant

(94362/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

DAVID MORRISSON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4579 Differdange, 36, rue du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.221.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 97, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2001.

D. Bressan

Le gérant

(94363/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

RECHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.940.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2002, vol. 577, fol. 4, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RECHOLDING S.A.

Un mandataire

(94399/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

INTERCOIFFURE MICHOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 2-4, boulevard de Verdun.

R. C. Luxembourg B 27.214.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2001, ainsi tous autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Mersch, le 18 décembre 2002, vol. 129, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

M. Piazzolla, épouse Coudouent

Gérante

(94367/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

RHODOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.874.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

RHODOS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94384/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

AUTOMOTIVE SEALING SYSTEMS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.982.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 6 septembre 2002

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société AUTOMOTIVE SEALING SYSTEMS COMPANY S.A. tenue à Luxembourg, le 6 septembre 2002, que:

- les comptes annuels au 31 décembre 2000 et 2001 ont été approuvés et les résultats des bilans au 31 décembre 2000 et 2001 ont été reportés à l'exercice suivant

- décision a été prise de présenter aux actionnaires le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration ainsi que par le Commissaire aux comptes pour l'exercice 2000 et 2001.

- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux comptes pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2001, et de renouveler leur mandat pour une période courant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,

- décision a été prise de ne pas tenir compte du point 4 figurant à l'agenda de la procuration. Celui-ci étant rendu inutile de par son caractère redondant.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94409/729/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

VELODO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.127.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

VELODO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94385/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FirSTream ISP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.147.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 719 du 3 octobre 2000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 37, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FirSTream ISP S.A.

Signature

(94375/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FirSTream ISP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.147.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 719 du 3 octobre 2000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 37, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FirSTream ISP S.A.

Signature

(94376/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FirSTream ISP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.147.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 12 juillet 2002 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

1. l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

Résultats reportés au 1.1.2000.....	EUR	0,00
Perte de l'exercice 2000.....	EUR	4.524.510,88
Solde à reporter.....	EUR	4.524.510,88

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jean-Christophe Chopin, de M. Etienne Mouthon et de M. Pierre Chaker jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes ERNST & YOUNG S.A. jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001.

2. L'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001 comme suit:

Résultats reportés au 1.1.2001	EUR	4.524.510,88
Perte de l'exercice 2001	EUR	294.029,83
Solde à reporter	EUR	<u>4.818.540,71</u>

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jean-Christophe Chopin, de M. Etienne Mouthon et de M. Pierre Chaker jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, ERNST & YOUNG S.A. jusqu'à la prochaine assemblée annuelle, appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

La société a été mise en liquidation le 14 août 2002.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour FirSTream ISP S.A.

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94377/250/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

SPRING 96 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.524.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

SPRING 96 S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94386/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

JEAN'S TONIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 100, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 72.317.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 26, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2002.

(94425/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

SHIRAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.414.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

SHIRAZ S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94387/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

SILKHOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.532.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

SILKHOUSE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94388/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

VALDI COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.430.

Extrait de la décision de l'associé unique datée du 25 novembre 2002

En date du 25 novembre 2002, l'associé unique de la société VALDI COMMUNICATIONS, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de M. Michal Wittmann en tant que gérant de catégorie B.
- Décharge pleine et entière pour la période de son mandat.
- Nomination de M. Colm Smith, demeurant à Roodt, en tant que nouveau gérant de catégorie B.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94402/729/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

PASCHA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.789.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

PASCHA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94389/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

BLICON S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.207.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

BLICON S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94390/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

GATO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Au capital de EUR 13.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.640.

Extrait de la décision de l'associé unique datée du 22 octobre 2002

En date du 22 octobre 2002, l'associé unique de la société GATO HOLDING, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de M. Michal Wittmann en tant que gérant de la société.
- Décharge pleine et entière pour la période de son mandat.
- Nomination de M. Colm Smith, demeurant à Roodt, en tant que nouveau gérant de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94403/729/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

DOMTAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.552.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

DOMTAM S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94391/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

IMH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.259.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

IMH S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94392/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

AGROSTAR, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig, 15, route d'Echternach.
H. R. Luxemburg B 49.190.

Gesellschafterversammlung vom 12. Dezember 2002

Beschluß

Werner Josef Rodenbüsch, geboren am 6. März 1955 in Marmagen, wohnhaft Alte Poststraße 8, D-53804 Much, tritt als Geschäftsführer zum 31. Dezember 2002 zurück.

Ihm wird von den Gesellschaftern Entlastung erteilt.

Herr Niedermeier ist ab dem 1. Januar 2003 alleiniger Geschäftsführer.

Wasserbillig, den 12. Dezember 2002.

J. Niedermeier / W. Rodenbüsch.

Enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2002, vol. 272, fol. 67, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(94426/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FENIXNINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.537.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
FENIXNINE HOLDING S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94393/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FARO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.858.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
FARO INTERNATIONAL S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94394/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

B.C. RED MINERS KÄLDALL, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3640 Kayl, rue du Faubourg.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du
B.C. RED MINERS KÄLDALL, A.s.b.l., du 24 octobre 2002*

L'assemblée générale extraordinaire de ce jour a décidé, selon la procédure prévue par la loi sur les associations sans but lucratif:

de modifier l'article 2 des statuts.

Le nouveau article a la teneur suivante:

Art. 2. Le siège de l'association est établi au Hall Sportif, rue du Faubourg, L-3640 Kayl.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Le président / La secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 décembre 2002, vol. 326, fol. 27, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(94427/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

KEENS EQUITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.744.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
KEENS EQUITY INVESTMENT S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94395/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

VOLKSKEMIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.051.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
VOLKSKEMIE S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94396/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

DLS - DIGITAL LIBRARY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 35, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 64.343.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 26 novembre 2002 que:

1. MM. Heinz Egerer et Dieter Schulz déposent leur mandat d'administrateurs et entière décharge leur est accordée.
2. La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., dépose son mandat de commissaire aux comptes et entière décharge lui est accordée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2002.

Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.C.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94439/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

KS KNITTING SOLUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.271.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
KS KNITTING SOLUTION S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94397/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

NAXOS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.870.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme
NAXOS FINANCE S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94398/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

CLIMT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 7, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 68.801.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2002

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Claude Crescenzo, administrateur délégué, demeurant à Alzingen
- Monsieur Jean-Marie Gasparetti, administrateur, demeurant à Saarbrücken
- Monsieur Ahmed Suhail Shafiq, administrateur délégué, demeurant à Forbach
- Commissaire aux comptes: BECKER & CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 577, fol. 90, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(94440/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.195.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
du 2 décembre 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme TEXICOM S.A. tenue à Luxembourg, le 2 décembre 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision d'accepter la démission de M. Michal Wittmann et de M. Klaus Krumnau de leur poste d'administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.
- décision d'accorder aux administrateurs sortant pleine et entière décharge pour la période de leur mandat.
- décision d'accepter la nomination de M. Bastiaan L.M. Schreuders, résidant au 9, Meescheck, L-6834 Biwer et de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., siégeant au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94401/729/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.301.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
du 14 octobre 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A. tenue à Luxembourg, le 14 octobre 2002 que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision a été prise d'accepter la démission de M. Michal Wittmann de son poste d'administrateur.
- décision a été prise de donner pleine et entière décharge à l'administrateur sortant.
- décision a été prise de nommer M. Colm Smith, résidant au 8, Lotissement des Roses, L-8398 Roodt, en tant que nouvel administrateur de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94404/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

COFISO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.891.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 16 décembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2002, volume 873, folio 53, case 9, que la société anonyme COFISO S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 61.891, constituée suivant acte notarié en date du 28 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 138 du 5 mars 1998, au capital social de cent soixante et onze mille cinq cent cinq euros et quatorze cents (EUR 171.505,14), divisé en mille cent vingt-cinq (1.250) actions, sans mention de valeur nominale, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme COFISO S.A. prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2002.

J.-J. Wagner.

(94455/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FINPROMOTION IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.018.

—
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
du 6 décembre 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme FINPROMOTION IMMOBILIERS S.A. tenue à Luxembourg, le 6 décembre 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision d'accepter la démission de M. Michal Wittmann et de M. Klaus Krumnau de leur poste d'administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.
- décision d'accorder aux administrateurs sortant pleine et entière décharge pour la période de leur mandat.
- décision d'accepter la nomination de M. Bastiaan L.M. Schreuders, résidant au 9, Meescheck, L-6834 Biwer et de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., siégeant au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94405/729/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

NEWINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.098.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
du 6 décembre 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société NEWINGS S.A. tenue à Luxembourg, le 6 décembre 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision d'accepter la démission de M. Michal Wittmann et de M. Klaus Krumnau de leur poste d'administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.
- décision d'accorder aux administrateurs sortant pleine et entière décharge pour la période de leur mandat.
- décision d'accepter la nomination de M. Bastiaan L.M. Schreuders, résidant au 9, Meescheck, L-6834 Biwer et de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., siégeant au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94406/729/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

LUX HIGH TECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 68.080.

—
Il est porté à la connaissance de tiers que:

- le domicile de LUX HIGH TECH HOLDING S.A. avec siège social à Luxembourg, 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 68.080, est dénoncé avec effet immédiat.
- Messieurs Paul Mousel, Giovanni Pompei et Guy Reding ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société avec effet immédiat.
- V. O. CONSULTING LUX S.A. a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94542/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

SANITEC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 28.802.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94433/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

MEGALIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 9, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 74.410.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94434/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

MOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 66.768.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94435/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

LUX-TIMING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 67, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 25.967.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94436/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FROMLUX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 60.221.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le treize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de FROMLUX S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 60.221, constituée suivant acte notarié du 18 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 606 du 3 novembre 1997, (ci-après: la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, tenue sous seing privé, à la date du 18 mai 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 828 du 11 novembre 2000 (acte contenant entre autre conversion du capital social souscrit de la Société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR)).

La Société a été mise en liquidation, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1307 du 10 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Françoise Prevost, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Patricia Marteau, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire vérificateur.
- 2.- Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
- 3.- Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour la période légale.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, établi par Monsieur Romain Thillens, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 32, rue Jean-Pierre Basseur, L-1258 Luxembourg, nommé à ces fonctions suivant assemblée générale des actionnaires de la Société, tenue sous seing privé, le 30 septembre 2002, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires donne décharge pleine et entière au liquidateur, la société FIDALUX S.A., Luxembourg, et au commissaire à la liquidation, pour l'accomplissement leurs activités respectives de liquidation de ladite Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prononce la clôture de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société, de même qu'y resteront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Blondeau, F. Prevost, P. Marteau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2002, vol. 873, fol. 53, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2002.

J.-J. Wagner.

(94457/239/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

**GENERALI ASSET MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.
(anc. AM GENERALI INVEST LUXEMBOURG S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.
H. R. Luxemburg B 77.471.

—
*Protokoll der in 2, Place Winston Churchill, Luxemburg abgehaltenen außerordentlichen
Gesellschafterversammlung vom 27. Dezember 2002*

Protokoll

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung wurde um 16.00 Uhr eröffnet.

Die Gesellschafterversammlung fand unter dem Vorsitz von Patrick Reuter, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, statt.

Der Vorsitzende wählte Michèle Osweiler, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, zur Protokollführerin.

Die Gesellschafterversammlung wählte Ulrike Götz, Rechtsassessorin, wohnhaft in Luxemburg, zur Wahlprüferin.

Dieser auf diese Weise gebildete Vorsitz («bureau») nahm sein Amt an.

Der Vorsitzende machte folgende Feststellungen:

1. Alle Aktionäre, welche durch ihre Vertreter ordnungsgemäß vertreten sind, erklärten, über die Tagesordnung der außerordentlichen Gesellschafterversammlung ordnungsgemäß informiert worden zu sein. Die Gesellschafterversammlung konnte demnach ohne vorherige Ladung und Bekanntmachung abgehalten werden.

2. Die anwesenden Aktionäre bzw. ihre Vertreter einschließlich der diesbezüglichen Vollmachten sowie die Anzahl der gehaltenen Aktien werden auf einer Anwesenheitsliste aufgeführt, welche von dem Vorsitzenden, der Protokollführerin und der Wahlprüferin unterzeichnet und diesem Protokoll als Anlage beigelegt wurde.

3. Alle 1.000 (tausend) Aktien, welche das Grundkapital von EUR 125.000,- (einhundertfünfundzwanzigtausend Euro) darstellen, waren anwesend oder ordnungsgemäß vertreten, so dass die außerordentliche Gesellschafterversammlung rechtsgültig über den Tagesordnungspunkt beschließen konnte.

4. Die Tagesordnung lautet wie folgt:

«Ernennung von Herrn Gian Luigi Costanzo, Chief Executive Officer, GENERALI ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A., Triest (Italien) als weiteres neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 1. Januar 2003 bis zum Abhalten der Jahreshauptversammlung im Jahre 2003.»

Nach eingehender Beratung wurde folgender Beschluß einstimmig getroffen:

Herr Gian Luigi Costanzo, Chief Executive Officer, GENERALI ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A., Triest (Italien) wurde als weiteres neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 1. Januar 2003 bis zum Abhalten der Jahreshauptversammlung im Jahre 2003 ernannt.

In Anbetracht fehlender weiterer Tagesordnungspunkte, wurde die Gesellschafterversammlung um 16.15 Uhr geschlossen.

Gezeichnet / Gezeichnet / Gezeichnet

Vorsitzende / Protokollführerin / Wahlprüferin

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94442/260/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

T.H.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxemburg B 35.424.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 13 décembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2002, volume 873, folio 53, case 8, que la société anonyme T.H.C. INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 35.424, constituée suivant acte notarié en date du 6 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 163 du 4 avril 1991, dont les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, tenue sous seing privé, en date du 8 février 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 572 du 26 juillet 2001, au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80), intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme T.H.C. INTERNATIONAL S.A. prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2002.

J.-J. Wagner.

(94456/239/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

DALIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel Zone «Um Monkeler».

EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 4 décembre 2002 reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 5 décembre 2002

- L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, a décidé de transférer le siège social de Luxembourg à Esch-sur-Alzette et de modifier en conséquence l'article un deuxième alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 12. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixée à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel - Zone «Um Monkeler».

- L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, a accepté les démissions de leurs fonctions d'administrateurs, à savoir:

- Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey;

- Monsieur Dominique Moinil, employé privé, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey;

- la société CLMS S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

- L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, a décidé de nommer, comme nouveaux administrateurs à partir de ce jour, pour une durée de six années, savoir:

- Monsieur Patrick Belotti, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel;

- Monsieur Régis Butryn, employé privé, demeurant à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel;

- Monsieur Jérôme Slous, employé privé, demeurant à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle en l'an 2008.

De ce qui précède, il résulte que le conseil d'administration actuel est composé comme suit:

- Monsieur Maurice Genoyer, directeur de sociétés, demeurant à CH-3963 Crans Montana (Suisse);

- Monsieur Patrick Belotti;

- Monsieur Régis Butryn, prénommé;

- Monsieur Jérôme Slous, prénommé.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2002.

A. Biel

Notaire

(94504/203/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

DALIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel Zone «Um Monkeler».

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

(94505/203/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FINAGRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.500.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 18 septembre 2001 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Noël Didier, pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94545/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

JUCH ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 6, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 11.975.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94411/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

SERPLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5681 Dalheim, 12, Om Flouer.
R. C. Luxembourg B 22.110.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94412/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

STAMINET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 10, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 24.101.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94413/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

DIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5681 Dalheim, 12, Om Flouer.
R. C. Luxembourg B 50.079.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94414/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

FRED LINDENSTOCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5973 Itzig, 3, rue des Promenades.
R. C. Luxembourg B 58.979.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94415/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

ORIENT GRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 4, avenue de la Gare.

STATUTS

L'an deux mille deux, le deux décembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Cemal Korkmaz, commerçant, demeurant à F-55100 Verdun, 27, Avenue de Champagne,
- 2.- et Monsieur Antony Colin, employé de banque, demeurant à F-55100 Verdun, 13, Avenue d'Alsace.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un commerce de restauration rapide avec débit de boissons non alcooliques avec l'achat et la vente des articles de la branche

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de ORIENT GRILL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Les cent parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1.- Monsieur Cemal Korkmaz, prèdit, cinquante parts sociales	50 parts
2.- Monsieur Antony Colin, prèdit, cinquante parts sociales	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre deux mille deux.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Le produit de la société, constaté dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constitue le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-)

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Cemal Korkmaz, prèdit.
- 2.- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée Monsieur Antony Colin, prèdit.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe des deux gérants.

4- Le siège social est établi à L-4130 Esch-sur-Alzette, 4, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Korkmaz., A. Colin, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 décembre 2002, vol. 884, fol. 17, case 2. – Reçu 125,00 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2002.

A. Biel.

(94572/203/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

WEIROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3316 Bergem, 9, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 73.189.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94416/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

MUNNEREFER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 5, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 52.310.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94417/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

IMMOBILIERE WEISEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bergem, 9, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 50.782.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(94418/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

MENUISERIE SCHOMMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.926.

Le bilan au 14 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES
(94428/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

BURGAN GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.438.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 mai 2002

Résolution unique

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'affectation des résultats des comptes annuels au 31 décembre 2001 comme suit:

- résultat de l'exercice	2.859.681,85 EUR
- réserve légale	19.954,14 EUR
- distribution de dividendes	50.000,00 EUR
- report à nouveau	2.789.727,71 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BURGAN GROUP S.A., Société Anonyme Holding

E. Ries / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94552/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

NOVATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 26, rue de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 58.167.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94429/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

OPTILOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 27.269.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94430/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

RISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5328 Medingen, 4, am Kundel.
R. C. Luxembourg B 49.817.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94431/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ROSE-WIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.455.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(94432/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

EUROFAIRFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 26.412.

L'an deux mille deux, le douze décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de EUROFAIRFIELD HOLDING S.A., une société anonyme holding, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, (ci-après: la «Société»).

La Société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 26.412, et a été constituée, suivant acte notarié du 3 août 1987, publié au Mémorial C numéro 340 du 24 novembre 1987.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié du 31 mai 1994, publié au Mémorial C numéro 409 du 20 octobre 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à trente-sept mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (37.400,- USD) représenté par mille sept cents (1.700) actions, d'une valeur nominale de vingt-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (22,- USD), est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société EUROFAIRFIELD HOLDING S.A., prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, représentée par: Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. Grisius, E. Liotino, G. Divine, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2002, vol. 873, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2002.

J.-J. Wagner.

(94462/239/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

KNEIP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 37.882.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

(94446/755/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

GENERAL INTERMEDIATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.380.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Signature.

(94437/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

MAISON A. KAYSER-ELCHEROTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Centre Commercial Langwies.
R. C. Luxembourg B 17.261.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

MAISON A. KAYSER-ELCHEROTH, S.à r.l.

M. Kayser-Elcheroth

Gérante

(94438/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FONTINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 32.621.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour FONTINA, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94448/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

KEVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Merttert, 49, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 71.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour KEVIN S.A.

Signature

(94534/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

KEVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Merttert, 49, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 71.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour KEVIN S.A.

Signature

(94535/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FIN.GE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaide.
R. C. Luxembourg B 32.537.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour FIN.GE, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94449/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

GREENVAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour GREENVAL, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94450/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

VALIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.127.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour VALIM, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94451/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ASTREA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.712.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 21 mars 2002 à 15.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur sortant, et de nommer en remplacement COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des autres Administrateurs sortants, Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94546/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

CIPRIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 68.389.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour CIPRIA, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94452/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

WORLD ACCOUNTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.233.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 30, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

pour WORLD ACCOUNTING, S.à r.l.

Signature

un délégué

(94453/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

EUROPEAN MEDIA SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1364 Luxembourg, 4, rue de Crécy.
R. C. Luxembourg B 29.139.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(94509/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

AUTUMN LEAF HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.271.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

- le domicile de

AUTUMN LEAF HOLDINGS S.A.

avec siège social à Luxembourg, 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 69.271

est dénoncé avec effet immédiat.

- Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et Paul Mousel ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

- V. O. CONSULTING LUX S.A. a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94548/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

RIESLING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.358.

The balance sheet as per December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 27 December 2002, vol. 578, fol. 41, case 4, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on 30 December 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

For the company.

(94530/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

HORIZON BLEU S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.191.

The balance sheet as per December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 27 December 2002, vol. 578, fol. 41, case 4, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on 30 December 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(94531/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

MONT D'OR S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 30.949.

The balance sheet as per December 31, 2001, registered in Luxembourg, on 27 December 2002, vol. 578, fol. 41, case 4, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on 30 December 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(94532/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

BOULANGERIE BELLE BOUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.
R. C. Luxembourg B 36.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour BOULANGERIE BELLE BOUTIQUE S.A.

Signature

(94533/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

J.W.I. FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.590.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

- le domicile de

J.W.I. FINANCE S.A.

avec siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.590

est dénoncé avec effet immédiat.

- Mesdames Joëlle Lietz et Denise Vervaeet et Monseigneur Bernard Ewen ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

- Monsieur Pierre Schill a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94547/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

AGENCE IMMOBILIERE FORUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 95, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.756.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour AGENCE IMMOBILIERE FORUM, S.à r.l.

Signature

(94536/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

BIJOUTERIE HOFFMANN-GREVENMACHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, Coin Grand-rue/route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 55.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour BIJOUTERIE HOFFMANN-GREVENMACHER S.A.

Signature

(94537/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

SILO PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Haneboesch.
R. C. Luxembourg B 35.140.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour SILO PLUS S.A.

Signature

(94538/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

L'IMPRIMERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2268 Luxembourg, 32, rue d'Orchimont.
R. C. Luxembourg B 45.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour L'IMPRIMERIE S.A.

Signature

(94539/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

IMMOCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 15, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 62.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour IMMOCAR, S.à r.l.

Signature

(94540/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

HANDICAP ZERO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 29.326.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2002

L'Assemblée accepte la démission de LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes et lui donne entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme au poste de commissaire aux comptes la société LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés pour une année et se termineront après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003.

Conseil d'Administration

M. K. M. Hudson, La Tonnelle House, Les Banques, St. Sampson, Guernsey;
CHAMPNESS LIMITED, avec siège social à La Tonnelle House, Les Banques, St. Sampson, Guernsey;
SAFERY LIMITED, avec siège social à La Tonnelle, Les Banques, St. Sampson, Guernsey.

Commissaire aux comptes

- LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour HANDICAP ZERO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94541/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.005.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme

Signatures

(94551/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

EXECAU EXPERTISE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt neuf novembre.

Par devant Maître Aloyse Biel notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- La société EXECAU S.A. sise L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Marthe Thyes-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2000, numéro 605, publié au Mémorial Recueil C des sociétés et associations, page 24456 de 2001.

modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 août 2001, numéro 1077, publié au Mémorial Recueil C des sociétés et associations

modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 17 juin 2002, numéro 559, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 Juin 2002, volume 878, folio 83, case 4 en cours de publication au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations

représentée par Monsieur Patrick Belotti, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-4149 Esch sur Alzette, 37, rue Romain Fandel

agissant en qualité d'administrateur-délégué de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par décision de l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires prise à la suite de l'acte constitutif prédit du 13 décembre 2000 et pouvant engager la prédite société par sa seule signature en vertu de l'article 18 des statuts.

- Monsieur Jean Jacques Lemoine, administrateurs de sociétés demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37 rue Romain Fandel.

Tous les deux non présents ici représentés par Madame Anne Lafontaine, employée privée, demeurant professionnellement à L-4149 Esch sur Alzette, 37, rue Romain Fandel en vertu de deux procurations établit à Esch-sur-Alzette en date du 11 octobre 2002.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de constituer entre eux une société anonyme et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous dénomination EXECAU EXPERTISE LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch sur Alzette.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre, politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle restera luxembourgeoise. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, tous travaux administratifs et de comptabilité, la tenue des livres comptables, l'établissement des comptes sociaux, ainsi que l'expertise comptable.

Elle a en outre pour objet la communication et le marketing ainsi que le conseil en publicité, l'organisation de campagnes publicitaires, les créations publicitaires, la gestion de budgets publicitaires, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,

La création, l'acquisition, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées,

La location de véhicules soit à titre professionnels, soit à titre de mise à disposition pour essais et usage promotionnel;

Elle peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

Titre II - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 32.000 euros (trente-deux mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 32 euros (trente-deux euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature exclusive de l'administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs-délégués. Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, que ne peut excéder six ans.

Titre V - Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social sinon à l'endroit indiqué dans les convocations le premier vendredi du mois de juin et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI - Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII - Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

Monsieur Jean Jacques Lemoine, prénommé, cinq cent dix actions	510 actions
EXECAU S.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix actions	490 actions
Total:	1.000 actions

Ces actions ont été libérées à raison de vingt-cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de huit mille euros (8.000 euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ 1.500 euros

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2- Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Patrick Belotti, prénommé,

- Monsieur Jean Jacques Lemoine, prénommé,

- Monsieur Régis Butryn, employé privé, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle en l'an 2008.

3- Est appelée aux fonctions de commissaire aux Comptes la société AUDIT CONSULTING, 188 route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle en l'an 2008.

4- Le siège social de la société est établi à 37 rue Romain Fandel à L-4149 Esch-sur-Alzette.

5- Monsieur Jean Jacques Lemoine est nommé Administrateur-délégué de la Société EXECAU EXPERTISE LUXEMBOURG S.A.; il engagera seul la Société par sa signature conformément à l'article 9 des statuts.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle en l'an 2008.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lafontaine, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2002, vol. 884, fol. 14, case 12. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur leur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

A. Biel.

(94573/203/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

THIEME ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

H. R. Luxembourg B 47.248.

Beschluss

Der Verwaltungsrat der THIEME ASSET MANAGEMENT S.A., Luxemburg fasst gemäss Artikel 13 der Satzung der Gesellschaft im schriftlichen Verfahren folgenden Beschluss:

Der Verwaltungsrat nimmt den vorzeitigen Rücktritt seines Mitglieds Herrn Heinz Vögeli zum 30. September 2002 zustimmend zur Kenntnis. Die übrigen Verwaltungsratsmitglieder beschliessen, die dadurch entstehende Vakanz vorläufig nicht neu zu besetzen.

H. H. Thieme

Luxemburg, den 30. September 2002

H. Heisterkamp / M. von Restorff

Köln, den 1. Oktober 2002

H. Will

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 39, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94553/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

FINAGRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.500.

Les comptes annuels au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(94555/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

RAC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 76.681.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 29, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 décembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Signature.

(94565/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

CANAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 10, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 51.149.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(94419/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2002.

ZETA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(94556/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

**VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftskapital: 12.394,68 EUR.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 58.949.

Eine Gesellschafterversammlung vom 29. Juni 1999 hat beschlossen die Buchführung ab dem 1. Januar 1999 in Euro zu halten und den Jahresabschluss zum 31. Dezember 1999 in Euro zu erstellen.

Konsequenterweise wird Artikel 6 der Gesellschaftssatzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro und achtundsechzig Cent (EUR 12.394,68), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro und neunundsiebzig Cent (EUR 24,79).»

Die koordinierte Satzung der Gesellschaft wurde am Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23. Dezember 2002.

Für die Gesellschaft

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94617/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 58.949.

Les statuts coordonnés au 29 juin 1999 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

(94618/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6830 Berbourg, 28, Duerfstrooss.

STATUTS

L'an deux mille deux, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Pierre Wampach, maître-électricien, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross,
- 2.- Madame Ginette Schmitz, sans état particulier, épouse de Monsieur Pierre Wampach, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils constituent entre eux:

Titre 1^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'électricité générale avec commerce des articles de la branche, le commerce d'articles électroménagers, d'articles et d'appareils audio-visuels, d'installateur de systèmes d'alarmes et de sécurité avec vente des articles de la branche ainsi que l'exploitation d'une entreprise de mécanicien-ajusteur avec commerce des articles de la branche.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination: ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Berbourg.

Il peut être créé par décision de l'organe de gérance des filiales, succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Titre 2.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Pierre Wampach, maître-électricien, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross, cinquante et une parts sociales	51
2.- Madame Ginette Schmitz, sans état particulier, épouse de Monsieur Pierre Wampach, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sont applicables.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 8. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre 3.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix conformément aux dispositions de l'article 199 de la loi modifiée sur les sociétés du 10 août 1915.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre 4.- Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre 5.- Dispositions générales

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à huit cent cinquante Euros (€ 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est établie à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstrooss.

2) Le nombre de gérants est fixé à deux.

a) Est nommé gérant technique:

Monsieur Pierre Wampach, maître-électricien, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross,

b) Est nommée gérante administrative:

Madame Ginette Schmitz, sans état particulier, épouse de Monsieur Pierre Wampach, demeurant à L-6830 Berbourg, 28, Duerfstross.

Le gérant technique a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société par sa seule signature. La gérante administrative a les pouvoirs d'engager la société par sa seule signature jusqu'à un montant de mille trois cents Euros (€ 1.300,-); pour tous les montants dépassant cette somme la gérante administrative peut engager la société conjointement avec le gérant technique.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Wampach, G. Schmitz, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 354, fol. 45, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2002.

H. Beck.

(94570/201/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ASTREA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 58.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(94557/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

UNITED FUND OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.574.

Les comptes annuels au 30 avril 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

(94558/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

UEB INTERNATIONAL EQUITY FUND OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.576.

Les comptes annuels au 30 avril 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

(94559/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

UNITED INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.577.

Les comptes annuels au 30 avril 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

(94560/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

TRANZILUX FRACHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 57.839.

Madame Eliane Degrel a donné sa démission de ses fonctions auprès de la société TRANZILUX FRACHT, S.à r.l., domiciliée à Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

E. Degrel.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 36, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94561/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2002.

ROSENBERG ALPHA FUND GLOBAL, Fonds Commun de Placement.

The liquidation of the Fund, effective on 20th April, 2000, at the close of business, was closed on 14th July, 2000 by decision of the board of directors of ROSENBERG MANAGEMENT S.A. (the «Management Company») acting as management company to the Fund.

The undersigned Management Company has finalised and approved the liquidation procedure of the Fund.

All the liquidation proceeds have been paid to the shareholders entitled thereto and, accordingly, no amount has been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The documents and accounts of the Fund will be deposited at the offices of BANK OF BERMUDA (Luxembourg) S.A., 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg for a period of five years.

(00178/041/12)

The Board of Directors of ROSENBERG MANAGEMENT S.A.

EFFICACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 18.414.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 février 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (00081/000/14)

Le Conseil d'administration.

EBERNO, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.283.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social le *13 février 2003* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (00077/534/16)

Le Conseil d'Administration.

APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 69.863.

Im Einklang mit Artikel 25 Nummer 2 der Satzung zu der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (Société d'Investissement à capital variable) APOLLO GLOBAL DERIVATIVES findet

die **ORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG**

am *12. Februar 2003* um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft, 4 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, statt.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 30. Juni 2002.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers.
5. Ernennung der Verwaltungsratsmitglieder für das Geschäftsjahr, das am 30. Juni 2003 endet.
6. Ernennung des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr, das am 30. Juni 2003 endet.
7. Verschiedenes.

Die Zulassung zur Gesellschafterversammlung setzt voraus, daß die entsprechenden Inhaberanteile vorgelegt werden oder die Anteile bis spätestens zum 4. Februar 2003 bei einer Bank gesperrt werden. Eine Bestätigung der Bank über die Sperrung der Anteile genügt als Nachweis über die erfolgte Sperrung.

I (00162/250/22)

Der Verwaltungsrat.

GRENADILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.514.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au siège social de la société à Luxembourg, 17, rue Beaumont, L-1219, le *26 février 2003* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision quant à la réorganisation de la Société et de son groupe selon le projet d'ores et déjà proposé aux actionnaires, impliquant:
 - Phase 1: Constitution d'une société-véhicule, éventuellement Société de Participations Financières (SOPARFI Luxembourgeoise) en vue de la reprise et de la revente des différentes participations du groupe
 - Phase 2: Cession aux différents actionnaires de la Société des participations détenues par la filiale MARYUT S.A.
 - Phase 3: Rétrocession par les différents actionnaires de la Société (respectivement leurs fiduciaires) à la société-véhicule, constituée comme prévu ci-avant, de leurs actions dans GRENADILLA HOLDING S.A., ARCHIFIN S.A., titres obligataires et créances qu'ils détiennent dans les sociétés MARYUT S.A. et GRENADILLA S.A., avec fixation des prix de vente et modalités de paiement
 - Phase 4: Dissolution et mise en liquidation de la société GRENADILLA HOLDING S.A., ARCHIFIN S.A. et MARYUT S.A.; Dissolution et mise en liquidation subséquente de la société-véhicule ci-avant constituée.
2. Délégations et habilitations nécessaires au conseil d'administration en vue de la mise en oeuvre de la réorganisation de la Société et de son groupe.

3. Ratification des actes de gestion du conseil d'administration, notamment en vue de l'élaboration du projet de réorganisation de la Société et de son groupe à la disposition des actionnaires.
4. Décision en vue de faire convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la filiale MARYUT S.A. et fixation de son ordre du jour éventuel.

Conditions de quorum, de vote et de participation

Les Actionnaires sont informés que:

1) Conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux statuts, les résolutions à prendre requièrent un quorum de présence d'au moins la moitié du capital social et une majorité de deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés. Si la première assemblée n'atteint pas le quorum requis, une nouvelle assemblée peut être convoquée après la publication de deux avis, publiés avec un intervalle d'au moins quinze jours entre chacun et quinze jours avant l'assemblée. Les résolutions lors d'une telle seconde assemblée générale extraordinaire dûment convoquée peuvent être adoptées sans aucune exigence de quorum, mais avec la même majorité, c'est-à-dire les deux tiers des droits de vote des actionnaires présents ou représentés.

2) Les actionnaires peuvent participer et voter en personne ou par mandataire, qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Les procurations peuvent être obtenues au siège de la société.

3) Afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs actions cinq jours ouvrables avant l'assemblée auprès du siège social, ou de la BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA (EUROPE) INTERNATIONAL S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ou de toute autre banque.

I (00191/545/42)

Le Conseil d'Administration.

ULYSSES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 61.830.

Etant donné que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SICAV ULYSSES (ci-après la «Société») qui avait été convoquée pour le 16 janvier 2003 n'a pas pu délibérer valablement faute de quorum de présence, le Conseil d'Administration de la Société a l'honneur d'inviter les actionnaires de la Société à une seconde

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la Société qui se tiendra le jeudi 27 février 2003 à 9.00 heures à Luxembourg, 7, boulevard Joseph II, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant;
2. Appliquer le principe de désolidarisation des dettes et obligations des différents compartiments de la Société;
3. Permettre la création de classes d'actions au sein des compartiments de la Société;
4. Préciser les règles relatives à la dissolution et à la fusion de compartiments;
5. Divers.

Les actionnaires peuvent, sur simple demande au siège social de la Société, obtenir sans frais le texte complet des modifications aux statuts.

Les actionnaires sont informés que les décisions de l'Assemblée, pour être valablement prises, ne nécessitent aucun quorum de présence mais un vote favorable des 2/3 des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Les actionnaires qui sont dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée ont la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires, propriétaires de titres au porteur, sont priés de déposer leurs certificats d'actions au moins cinq jours francs avant la date de l'Assemblée, au siège social de la Société.

I (00164/584/26)

Le Conseil d'Administration.

S.L. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.009.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 20 février 2003 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 novembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00127/755/17)

Le Conseil d'Administration.

RAMSAR III, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.844.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 5 février 2003 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (00025/534/15)

Le Conseil d'Administration.

RAMSAR II, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.843.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 5 février 2003 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (00026/534/15)

Le Conseil d'Administration.

RAMSAR I, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.842.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 5 février 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (00027/534/16)

Le Conseil d'Administration.
